



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

plasturgie

Question écrite n° 7840

Texte de la question

M. Damien Abad alerte M. le ministre du redressement productif sur le projet de la société *ThyssenKrupp materials France* de fermer six de ses sites et de supprimer plus de 90 postes en France d'ici 2013. Spécialisée dans le négoce et la transformation de l'acier, la société souhaite restructurer sa production sur les sites de Besançon et du Mans, impliquant le licenciement de nombreux salariés. La fermeture du site d'Oyonnax, spécialisé dans la fabrication de carcasses de moules pour l'industrie de la plasturgie, aura de lourdes conséquences sur le territoire de la Plastics Vallée puisqu'au-delà des 42 salariés c'est tout un bassin qui sera touché par cette décision laissant les clients moulistes sans fournisseurs français. Face à cette situation préoccupante pour l'avenir des salariés du groupe, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement pour sauvegarder l'emploi sur le site d'Oyonnax.

Texte de la réponse

La direction de la société ThyssenKrupp Materials France, spécialisée dans la distribution de produits métallurgiques et plastiques et employant un peu plus de 700 salariés sur l'ensemble du territoire national a annoncé, en septembre 2012, sa décision de procéder à un projet de réorganisation d'envergure touchant six de ses sites. La nouvelle organisation prévoit le regroupement sur les sites de Besançon et du Mans de certains équipements rapatriés depuis les usines qui seront fermées, principalement Florange et Oyonnax. Concernant ce dernier site, la direction fait valoir, à l'appui de sa décision, la perte importante d'attractivité du bassin économique local et le manque de visibilité sur sa reprise ; les plasturgistes ont, par exemple, pris l'habitude d'importer les pièces destinées à leurs moules. La direction avance encore que l'ancienneté des bâtiments de l'usine et son état général dégradé freineraient, dans le contexte actuel, toute solution visant à un réaménagement industriel efficace. Il est prévu d'y supprimer quarante-deux emplois. Toutefois, le call center pourrait y être maintenu temporairement, mais devrait être relocalisé dans les trois ans. L'entreprise justifie la nécessité de ces mesures par l'affaiblissement durable de plusieurs de ses marchés clés, dont l'automobile, la sidérurgie, la sous-traitance mécanique et la chaudronnerie qui ont réduit leur demande en pièces forgées. Dans ce contexte, l'entreprise se donne pour objectif par cette réorganisation, de simplifier sa logistique et ses structures de management afin de mieux absorber ses coûts, et ainsi de consolider ses parts de marché sur l'ensemble du territoire. Le bilan en termes de ressources humaines est néanmoins négatif : le plan de sauvegarde pour l'emploi présenté aux services de l'Etat prévoit la suppression totale de quatre-vingt-douze emplois, et la création, respectivement, de neuf et vingt postes au Mans et à Besançon. Les services de l'Etat sont mobilisés et attentifs au suivi de cette réorganisation et de son impact sur l'évolution du bassin économique d'Oyonnax et ses emplois. En application de la législation, l'entreprise ThyssenKrupp Materials France a transmis aux services préfectoraux une proposition de convention de revitalisation du site d'Oyonnax, en mars 2013.

Données clés

Auteur : [M. Damien Abad](#)

Circonscription : Ain (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7840

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [23 octobre 2012](#), page 5889

Réponse publiée au JO le : [13 août 2013](#), page 8792